



Communiqué de presse

Paris, le 3 décembre 2021

## AIG – France nomme son nouveau Responsable Souscription Institutions Financières : Jérôme de Hulster

**Jérôme de Hulster devient Responsable de l'équipe de souscription Institutions Financières – Risques Financiers d'AIG en France.**



Après avoir été Avocat en droit des affaires pendant quatre ans (2010-2014), puis Conseillé spécialisé - Institutions Financières au sein du département FinPro chez Marsh pendant près de 6 ans (2014-2020), Jérôme de Hulster (39 ans) a rejoint AIG France en juin 2020 en qualité de Souscripteur Institutions Financières.

Son expertise, sa connaissance du marché et les relations de confiance qu'il a su tisser avec les courtiers, les clients et l'équipe AIG, lui permettront de continuer à renforcer notre leadership en risques financiers.

Jérôme reporte directement à Dominik Bark, Directeur Risques Financiers pour la France, la Belgique et le Luxembourg.

Contacts presse :

Delphine Hoguet  
AIG  
[delphine.hoguet@aig.com](mailto:delphine.hoguet@aig.com)  
Tel : 01 49 02 58 36

Sonia el Ouardi  
Agence Wellcom  
[sonia.elouardi@wellcom.fr](mailto:sonia.elouardi@wellcom.fr)  
Tel : 01 46 34 60 60

#####

*American International Group, Inc. (AIG) est l'un des leaders mondiaux de l'assurance. AIG est cotée en bourse à New-York (NYSE) et Tokyo. Fondées en 1919, les sociétés membres d'AIG aujourd'hui, offrent une vaste gamme d'assurance dommages et responsabilité, d'assurance-vie, produits de retraite et d'autres services financiers à des clients dans approximativement 80 pays et juridictions. Ces offres comprennent divers produits et services qui aident les entreprises et les particuliers à protéger leurs actifs, à gérer les risques et assurer la sécurité de la retraite. Les activités principales d'AIG comprennent l'assurance des risques d'entreprises et des risques des particuliers, ainsi que diverses opérations. L'assurance des risques d'entreprises comprend : les assurances de responsabilités et les lignes financières, ainsi que les risques dommages et spéciaux. L'assurance de particulier comprend l'assurance individuelle et les programmes affinitaires.*

*AIG est le nom commercial du réseau mondial d'assurance dommages et responsabilité, vie et retraite d'American International Group Inc. Les produits et services sont fournis par des filiales ou sociétés affiliées d'American International Group, Inc.*

*Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie.*

*L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens.*

*Pour plus d'informations sur AIG, vous pouvez visiter notre site internet: [www.aig.com](http://www.aig.com), ou encore nous retrouver sur You Tube : [www.youtube.com/aig](http://www.youtube.com/aig), Twitter : @AIGinsurance [www.twitter.com/AIGinsurance](http://www.twitter.com/AIGinsurance), LinkedIn : [www.linkedin.com/company/aig](http://www.linkedin.com/company/aig)*

*AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F.Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX – 1 passerelle des Reflets – 92400 Courbevoie – RCS Nanterre 838 136 463 – Adresse Postale : Tour CBX – 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex. Téléphone: +331.49.02.42.22 – Facsimile : +331.49.02.44.04.*